



Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds Invesco 2024

Pour la période close le 30 juin 2024

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco[‡]

[‡] Le fonds est un fonds de placement alternatif au sens du
Règlement 81-102

© Invesco Canada Ltée, 2024. Tous droits réservés.

Les opinions exprimées par la direction d'Invesco Canada Ltée dans le présent rapport sont valables à la date du rapport, et le présent rapport ne vise pas à fournir des conseils juridiques, comptables ou fiscaux, ou encore des conseils particuliers en matière de placement. Les placements des portefeuilles et les répartitions sont en date du 30 juin 2024, à moins d'indication contraire. Les opinions, les placements des portefeuilles et les répartitions peuvent avoir changé depuis cette date. Pour de l'information à jour sur le fonds, veuillez composer le 1.800.200.5376 ou visiter notre site Web à **invesco.com/ca**.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant de faire un placement. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de la totalité des dividendes/distributions, mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais liés aux dividendes/distributions ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative fixe par titre ou que le plein montant de votre placement dans les fonds vous sera retourné.

Le présent rapport peut contenir des énoncés portant sur les résultats probables ou futurs des activités, des revenus, des liquidités et des flux de trésorerie des fonds, des niveaux de l'actif, des activités de fusion et de l'incidence des fusions conclues, des modifications d'ordre réglementaire, de la demande et du cours des parts des fonds ainsi que des conditions générales de l'économie et du marché des valeurs mobilières. Ces énoncés peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi qu'ils font de termes comme « croire », « prévoir », « anticiper », « planifier », « évaluer », « estimer », « projeter » ou à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel comme « devra », « pourra », « devrait » et « pourrait » ou d'autres termes semblables pour évoquer des résultats futurs.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement. Ils comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que nous formulions ces énoncés en fonction d'hypothèses que nous estimons raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne différeront pas sensiblement des résultats avancés dans ces énoncés. L'investisseur est ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés. En ce qui concerne tout énoncé prospectif, le lecteur doit examiner attentivement les secteurs à risques décrits dans les plus récents prospectus simplifiés des fonds. Il est possible de consulter ces documents dans le site Web de SEDAR+ à **sedarplus.ca**.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Pour la période close le 30 juin 2024

Information générale

Équipe de gestion de portefeuille :

Invesco Global Asset Allocation :

Scott Wolle, CFA, MBA;

Mark Ahnrud, CFA, MBA;

John Burrello, CFA, CAIA;

Chris Devine, CFA, MBA;

Scott Hixon, CFA, MBA;

Christian Ulrich, CFA

Emplacement : Atlanta, États-Unis

Sous-conseiller : Invesco Advisers, Inc.

Fonds : tout fonds commun de placement offert aux termes du prospectus simplifié d'Invesco.

Date de lancement : date à laquelle les titres d'une série spécifique d'un fonds ont été offerts au grand public pour la première fois.

Série F : 17 novembre 2022
(offerte depuis juin 2017
par voie de placement privé)

Série I : 17 novembre 2022
(offerte depuis novembre 2012
par voie de placement privé)

Gestionnaire : Invesco Canada Ltée, qui fait affaire sous le nom « Invesco ».

Actif net attribuable aux porteurs de titres

(valeur liquidative) : valeur de l'actif net calculée selon les Normes internationales d'information financière telle qu'elle est présentée dans les états financiers et qui est égale à la valeur de l'actif net aux fins des opérations des porteurs de titres (achats, échanges et rachats).

Porteur(s) de titres : les porteurs de parts des fonds.

Titres : les parts offertes par les fonds.

Chaque série de titres est destinée à différents types d'investisseurs.

Les titres de **série F** sont offerts aux investisseurs ayant des comptes sur honoraires détenus auprès de leur courtier, ou effectuant des placements par l'entremise de courtiers offrant un programme de courtage à escompte. Les titres de série F comportent des frais de gestion et de conseil plus bas, car le gestionnaire ne verse pas de commission de suivi au courtier. Les titres de série F sont également offerts à d'autres groupes d'investisseurs pour lesquels le gestionnaire ne verse aucune commission.

Les titres de **série I** sont des titres à vocation spéciale offerts uniquement aux autres fonds Invesco Canada, aux investisseurs institutionnels admissibles ou à d'autres investisseurs admissibles et ne sont pas vendus au grand public. Chaque investisseur qui achète des titres de série I négocie ses propres frais de gestion et de conseil, qui sont versés directement au gestionnaire. En règle générale, les titres de série I ne sont pas vendus par l'entremise de courtiers, et aucune commission de vente n'est payable aux courtiers pour la vente de ces titres.

Résultats d'exploitation

Rendement

- Le Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco (le « fonds ») investit dans des dérivés, comme les contrats à terme normalisés, dont la performance devrait correspondre à celle des marchés des titres à revenu fixe, des actions et des produits de base. La partie « répartition stratégique » du processus d'investissement consiste d'abord à sélectionner les actifs représentant chaque catégorie d'actifs. Ensuite, l'équipe de gestion de portefeuille (l'« équipe ») constitue le portefeuille de manière à ce que le risque provenant de chacune des trois catégories d'actifs soit à peu près équivalent. Des ajustements tactiques sont apportés au portefeuille chaque mois dans le but de tirer parti des mouvements à court terme du marché.
- Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2024, la série I¹ du fonds a enregistré un résultat de 4,83 % et a dépassé son indice de référence pour la trésorerie, l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, qui a affiché une performance de 2,55 % sur la même période.
- Le fonds a battu son indice de référence grâce à son exposition stratégique aux actions et aux produits de base et à son positionnement tactique mensuel.
- Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et des charges, contrairement à celui de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement.

¹ La série présentée est généralement la plus représentative selon des facteurs tels que la disponibilité pour les porteurs de titres, l'ancienneté de la date de lancement et le volume de l'actif. Le rendement des autres séries est présenté à la section *Rendement passé*.

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les principales données financières, mais non les états financiers semestriels ou annuels du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1.800.200.5376, en nous écrivant à Invesco, 120, rue Bloor Est, bureau 700, Toronto (Ontario) M4W 1B7 ou à reactionscanada@invesco.com, ou en consultant notre site Web à l'adresse invesco.com/ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Principaux facteurs de rendement

- L'exposition stratégique du fonds aux actions a été le principal facteur ayant contribué à la performance absolue, les six marchés des actions dans lesquels le fonds investit ayant terminé la période en territoire positif. Les actions japonaises ont été les plus rentables, soutenues par l'affaiblissement du yen par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du Japon.
- L'exposition stratégique du fonds aux produits de base a également favorisé le rendement absolu, trois des quatre sous-secteurs ayant réalisé des gains. Les métaux précieux, l'énergie et les métaux industriels se sont bien comportés pendant la période, tandis que l'agriculture a dans l'ensemble reculé.
- L'exposition stratégique aux obligations d'État a nui au rendement absolu du fonds pendant la période. Les six marchés obligataires dans lesquels le fonds investit ont perdu du terrain. Les obligations de l'Allemagne et du Royaume-Uni ont été les titres les plus défavorables parmi les obligations d'État.
- Le positionnement tactique mensuel a contribué aux résultats, la surpondération des actions ayant été le facteur le plus rentable.

Opérations de portefeuille

- Chaque mois, l'équipe procède à un rééquilibrage et à un ajustement tactique du portefeuille, afin de tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché à court terme. Le processus de répartition tactique permet de s'écarter de la structure stricte de la répartition stratégique axée sur des risques équilibrés. La pondération du portefeuille au 30 juin 2024 est illustrée ci-dessous :

	Pondération cible (%) ²	Exposition notionnelle cible (%) ³
Actions	43,25 %	29,74 %
Titres à revenu fixe	16,67 %	48,77 %
Produits de base	40,08 %	31,70 %
Total	100,00 %	110,21 %

Effet de levier

- L'effet de levier se produit lorsqu'un fonds investit dans des dérivés à des fins autres que de couverture, emprunte de la trésorerie dans le but d'investir ou effectue des ventes à découvert de titres de capitaux propres, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille.
- L'exposition totale du fonds ne devrait pas excéder 250 % de sa valeur liquidative et équivaut à la somme des éléments suivants : i) l'encours total des emprunts en vertu de l'ensemble des conventions d'emprunt, ii) la valeur de marché totale des titres vendus à découvert et iii) le notionnel total

des dérivés du fonds, à l'exception des dérivés utilisés aux fins de couverture.

- Au cours de la période close le 30 juin 2024, les niveaux d'exposition totale le plus bas et le plus élevé se sont établis respectivement à 105,83 % et à 130,02 % de la valeur liquidative du fonds. Ces niveaux varient en raison de l'ajustement mensuel de la répartition stratégique et de la répartition tactique de l'actif par les équipes de placement. L'effet de levier provenait principalement de positions acheteur sur contrats à terme normalisés.

Revenus, frais et charges

- Les revenus du fonds peuvent être principalement composés de dividendes, d'intérêts et de gains et pertes réalisés et latents, tandis que les charges sont surtout composées de frais de gestion et de charges d'exploitation. Ils peuvent varier en raison de différents facteurs comme les fluctuations de la valeur liquidative moyenne, les opérations sur titres, les opérations des porteurs de titres et les changements dans les conditions du marché.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) pour les porteurs de titres de série I est passé de 0,08 % à 0,05 %. Voir la section *Principales données financières* pour de plus amples renseignements sur le RFG de chaque série. Le gestionnaire a absorbé certaines charges d'exploitation, ce qu'il peut cesser de faire en tout temps.

Opérations sur les titres

- Pour la période de six mois close le 30 juin 2024, la valeur liquidative du fonds est passée de 9,208 M\$ à 6,860 M\$, soit une diminution de 25,50 %. Cette variation s'explique par un gain de 460 000 \$ sur les opérations et par des sorties de trésorerie nettes de 2,808 M\$.

Événements récents au 12 juillet 2024

Malgré un repli en avril, l'élan du premier trimestre s'est poursuivi au deuxième trimestre de 2024, plusieurs grands indices d'actions ayant atteint de nouveaux sommets. Toutefois, si on regarde de plus près, la croissance, la désinflation et la politique monétaire ont évolué différemment d'un pays développé à l'autre. La croissance mondiale a dans l'ensemble accéléré pendant le deuxième trimestre, mais de façon inégale à travers les régions. Par exemple, l'économie de l'Europe et celle du Royaume-Uni nous ont réservé de belles surprises, tandis que celle des États-Unis a commencé à ralentir. Les données sur la désinflation ont également varié, certaines régions connaissant plus de progrès que d'autres. Au chapitre de la politique monétaire, deux banques centrales des pays du G7 ont réduit leurs taux d'intérêt au deuxième trimestre, soit la Banque du Canada et la Banque centrale européenne (BCE), tandis que d'autres ont mis les baisses de taux sur la glace. Malgré la diminution du taux directeur dans certains marchés, la performance des obligations d'État a en général fléchi pendant le deuxième trimestre. Les produits de base ont fait des gains pour un deuxième trimestre consécutif, l'indice Bloomberg des produits de base ayant brièvement atteint un sommet de 18 mois. L'agriculture a enregistré une performance décevante, mais elle a été compensée par les bons résultats des sous-secteurs de l'énergie et des métaux.

² La pondération cible de chaque catégorie d'actifs est exprimée en pourcentage de l'écart-type total du portefeuille cible.

³ La pondération totale de l'actif du portefeuille s'élève à plus de 100 % en raison de l'utilisation de dérivés et d'autres instruments qui emploient un effet de levier.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Malgré les attentes généralisées d'un ralentissement économique mondial en 2024, la croissance et l'inflation ont continué de surpasser les prévisions dans la plupart des grandes économies. La divergence est devenue un thème clé, car la croissance et l'inflation dans chaque pays sont susceptibles de fluctuer différemment à l'avenir. Les « taux élevés pendant longtemps » et la solide performance des actions hors des États-Unis sont également devenus des thèmes importants qui devraient demeurer d'actualité tout au long de l'année. Toutefois, il existe toujours un risque de volatilité à court terme en raison de l'incertitude politique et des risques géopolitiques en cette année d'élections notables. L'équipe croit encore en l'importance d'une large diversification à long terme.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est responsable du fonctionnement quotidien du fonds et lui fournit des services de gestion, dont le marketing, la promotion et le placement, des services d'agent de transfert et des services d'information et autres aux porteurs de titres. Le fonds reçoit des services de conseil en placement fournis par le gestionnaire ou des sociétés de son groupe. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Le sous-conseiller du fonds est Invesco Advisers, Inc., société affiliée au gestionnaire.

Le gestionnaire reçoit de chaque fonds des honoraires de gestion et de conseil calculés selon un taux annuel et en fonction de la valeur liquidative de chaque série du fonds. Les frais de gestion et de conseil comprennent, le cas échéant, tous honoraires que le gestionnaire paie directement au sous-conseiller. Les frais de gestion et de conseil de la série I sont négociés et payés directement par les porteurs de titres de série I et non par le fonds. Lorsqu'un porteur de titres effectue des placements importants dans un fonds, le gestionnaire peut convenir, dans le cadre d'une entente conclue avec le porteur de titres concerné, de réduire les honoraires de gestion et de conseil qu'il facture habituellement.

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du fonds, qui lui sont ensuite remboursées par le fonds.

Pour le seconder dans l'exécution de ses fonctions relatives au fonds, le gestionnaire a constitué le conseil consultatif des fonds Invesco Canada (le « conseil consultatif »). La majorité des membres du conseil consultatif sont indépendants du gestionnaire. Le conseil consultatif examine le rendement des placements, les politiques de placement, les états financiers, les politiques de négociation des valeurs mobilières et d'autres questions semblables ayant trait au fonctionnement du fonds et présente ses constatations, formule des recommandations et donne son approbation, le cas échéant, au gestionnaire à ces égards. Le gestionnaire a constitué un comité d'examen indépendant (CEI), conformément aux exigences du *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les membres du CEI sont les membres indépendants actuels du conseil consultatif. Le mandat du CEI consiste à examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire sur les conflits d'intérêts concernant les fonds et à formuler des commentaires sur ces politiques et procédures. Le CEI peut également approuver certaines fusions de fonds et tout changement d'auditeur des fonds. Des renseignements

supplémentaires au sujet du CEI se trouvent dans le prospectus simplifié. Les membres indépendants du conseil consultatif et les membres du CEI reçoivent des honoraires pour les services qu'ils rendent aux fonds.

Dans le cas de certains fonds, le gestionnaire a fourni du capital de lancement. Le placement du gestionnaire dans les fonds est comptabilisé à la valeur liquidative par titre de chaque série, le cas échéant.

Certains fonds ont participé à des opérations de portefeuille avec d'autres fonds dont le gestionnaire est le gestionnaire ou le sous-conseiller. Ces opérations ont été réalisées par l'entremise d'intermédiaires de marché et selon les conditions applicables du marché.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales données financières du fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre les résultats financiers pour le semestre clos le 30 juin et les cinq derniers exercices clos le 31 décembre, le cas échéant.

	Série F***					
	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net de la série, par titre ¹⁾						
Valeur liquidative par titre à l'ouverture de la période ²⁾	9,70 \$	9,28 \$	10,76 \$	10,99 \$	10,19 \$	9,66 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,24	0,43	0,14	0,02	0,14	0,18
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,13)	(0,15)	(0,13)	(0,14)
Gains (pertes) réalisés	0,51	(0,24)	(1,84)	1,34	(0,31)	1,19
Gains (pertes) latents	(0,28)	0,29	0,26	(0,20)	(0,49)	0,11
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	0,40 \$	0,35 \$	(1,57) \$	1,01 \$	(0,79) \$	1,34 \$
Distributions						
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-	(0,83)
Dividendes	-	-	-	(1,22)	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions ²⁾⁽³⁾	- \$	- \$	- \$	(1,22) \$	- \$	(0,83) \$
Valeur liquidative par titre à la clôture de la période ²⁾	10,10 \$	9,70 \$	9,28 \$	10,76 \$	10,99 \$	10,19 \$
Ratios/données supplémentaires						
Valeur liquidative à la clôture de la période (en milliers de \$)	663	647	220	319	295	2 801
Nombre de titres en circulation à la clôture de la période (en milliers)	66	67	24	30	27	275
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	1,41 %	1,42 %	1,32 %	1,31 %	1,30 %	1,30 %
Ratio des frais de gestion compte tenu des frais/charges abandonnés/absorbés par le gestionnaire ⁴⁾	1,41 %	1,42 %	12,27 %	10,39 %	4,59 %	2,07 %

	Série I***					
	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net de la série, par titre ¹⁾						
Valeur liquidative par titre à l'ouverture de la période ²⁾	10,17 \$	9,60 \$	11,00 \$	11,35 \$	10,40 \$	9,81 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,25	0,43	0,12	0,02	0,09	0,19
Total des charges	-	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés	0,52	(0,29)	(1,50)	1,43	(0,15)	1,22
Gains (pertes) latents	(0,24)	0,43	(0,39)	(0,21)	0,29	0,10
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	0,53 \$	0,56 \$	(1,78) \$	1,23 \$	0,22 \$	1,50 \$
Distributions						
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-	(0,93)
Dividendes	-	-	-	(1,53)	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions ²⁾⁽³⁾	- \$	- \$	- \$	(1,53) \$	- \$	(0,93) \$
Valeur liquidative par titre à la clôture de la période ²⁾	10,66 \$	10,17 \$	9,60 \$	11,00 \$	11,35 \$	10,40 \$
Ratios/données supplémentaires						
Valeur liquidative à la clôture de la période (en milliers de \$)	6 197	8 561	9 370	29 520	28 193	44 048
Nombre de titres en circulation à la clôture de la période (en milliers)	581	842	976	2 684	2 483	4 237
Ratio des frais de gestion ^{**4)}	0,05 %	0,08 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %
Ratio des frais de gestion compte tenu des frais/charges abandonnés/absorbés par le gestionnaire ^{**4)}	0,05 %	0,08 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Principales données financières

	Ratios du fonds					
	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,03 %	0,03 %	0,04 %	0,03 %	0,05 %	0,04 %

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de chaque série du fonds. Pour la période close le 30 juin 2024, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Coûts de distribution	Frais de gestion des placements et autres frais*
Série F	0,00 %	100,00 %
Série I	0,00 %	100,00 %

* Comprend les profits et les frais d'administration.

** Les frais de gestion et de conseil de la série I sont négociés et payés directement par les porteurs de titres de série I.

*** Le fonds est devenu un émetteur assujéti aux termes du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement le 4 novembre 2022. Avant cette date, le fonds était offert par voie de placement privé. Le gestionnaire a obtenu une dispense lui permettant d'inclure les principales données financières passées dans les rapports annuels et intermédiaires de la direction sur le rendement du fonds, même si ces données portent sur des périodes où le fonds n'offrait pas encore ses parts par voie de prospectus simplifié.

¹⁾ Cette information est tirée des états financiers semestriels non audités et des états financiers annuels audités du fonds, selon le cas. Aux fins des achats, échanges et rachats des porteurs de titres, la valeur liquidative est calculée conformément aux règles d'évaluation énoncées dans le prospectus simplifié.

²⁾ La valeur liquidative par titre et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen de titres en circulation au cours de la période. Par conséquent, le total de la valeur liquidative par titre à l'ouverture de la période, de l'augmentation (la diminution) liée aux activités et des distributions, le cas échéant, ne correspondra pas à la valeur liquidative par titre à la clôture de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties en titres additionnels du fonds, ou les deux. Les distributions versées aux porteurs de titres de chaque série du fonds sont fonction du nombre de titres en circulation à la date de clôture des registres aux fins de chaque distribution. Pour la période close le 30 juin 2024, l'attribution des distributions à même le revenu de placement, les dividendes et les gains en capital, le cas échéant, sera déterminée à la fin de l'année d'imposition du fonds le 15 décembre 2024 et est présentée à titre de distributions à même le revenu de placement.

⁴⁾ Le ratio des frais de gestion de chaque série du fonds est fonction du total des charges de cette série (y compris la taxe sur les produits et services, la taxe de vente harmonisée et les intérêts, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions de portefeuille), et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la série au cours de la période.

Avant le 4 novembre 2022, date à laquelle le fonds est devenu un émetteur assujéti, le gestionnaire, à son gré, absorbait certaines charges d'exploitation de la série F. Le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion compte tenu des frais/charges abandonnés/absorbés par le gestionnaire auraient été plus élevés si, pour toute la durée de chaque période présentée, le fonds avait été assujéti aux limites actuelles de charges d'exploitation et aux charges associées aux exigences réglementaires supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis.

Les charges de la série I, avant que le fonds ne devienne un émetteur assujéti le 4 novembre 2022, auraient été plus élevées si, pour toute la durée de chaque période présentée, le fonds avait été assujéti aux charges associées aux exigences réglementaires supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis. Le ratio des frais de gestion de la série I (hors TVH) est plafonné à 0,10 % et l'a toujours été.

⁵⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire/l'équipe de gestion de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci et il s'applique aux placements du fonds dans son ensemble. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. En général, plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille est fonction du montant des achats ou des ventes de la période, selon le moins élevé des deux et à l'exclusion des fonds du marché monétaire, des contrats à terme normalisés et des placements ayant une échéance d'un an ou moins à la date d'acquisition, divisé par la valeur de marché moyenne du portefeuille (aux derniers cours du marché) pour la période. Lorsque la période de présentation est inférieure ou supérieure à 12 mois, le taux de rotation du portefeuille n'est pas annualisé et n'est pas comparable au taux de rotation du portefeuille calculé pour les périodes de 12 mois présentées.

⁶⁾ Le ratio des frais d'opérations (RFO) représente le total des commissions et des autres coûts de transactions de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du fonds au cours de la période, et il s'applique au fonds dans son ensemble.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

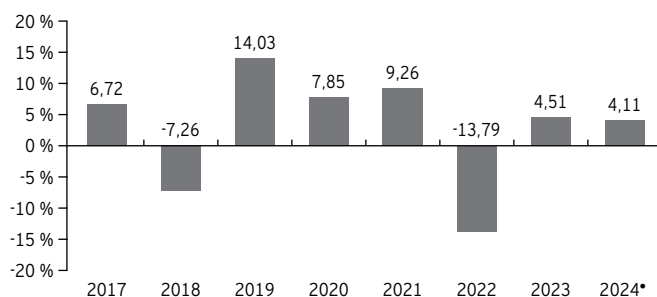
Rendement passé

Les graphiques suivants indiquent le rendement passé du fonds. Les renseignements sur le rendement passé tiennent compte des variations de la valeur des titres, supposent le réinvestissement de toutes les distributions et excluent les ventes, les rachats, les distributions versées, les charges optionnelles ou les impôts sur le revenu exigibles d'un investisseur, ces éléments pouvant faire diminuer le rendement. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. À compter du 18 juillet 2017 et du 16 novembre 2012 (les « dates de début des placements privés »), les parts de série F et de série I du fonds ont été vendues dans le cadre de placements privés. Le 4 novembre 2022 (la « date d'admission comme émetteur assujéti »), le fonds est devenu un émetteur assujéti en émettant des parts au moyen d'un prospectus. Le fonds n'était pas un émetteur assujéti entre les dates de début des placements privés et la date d'admission comme émetteur assujéti (la « période des placements privés »). Le fonds a modifié ses objectifs de placement dans le cadre du dépôt du prospectus et est devenu assujéti à des exigences réglementaires supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur la façon dont le fonds est géré. Le gestionnaire a obtenu, au nom du fonds, une dispense permettant la présentation de données sur le rendement du fonds à partir de chaque date de début des placements privés. Les charges du fonds au cours de la période des placements privés auraient été plus élevées si le fonds avait été tenu de respecter les règles applicables aux émetteurs assujétis.

Rendements par période

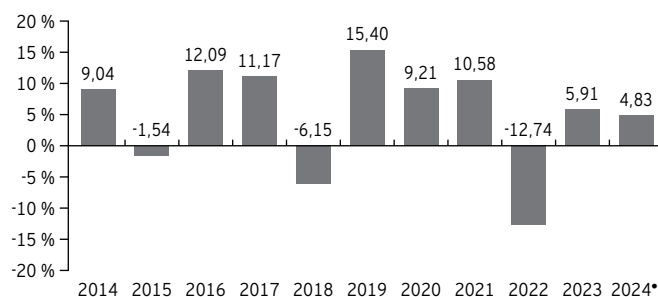
Les graphiques à barres suivants présentent les variations du rendement du fonds d'une période à l'autre. Ils indiquent, en pourcentage, les variations d'un placement dans des titres de série F et de série I entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice présenté, le cas échéant. Lorsqu'une série a moins de 10 ans d'existence, le rendement pour son année d'entrée en activité est calculé en fonction de la période écoulée entre la date de lancement et la clôture de l'exercice.

Série F



• Rendement pour la période de six mois du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Série I



• Rendement pour la période de six mois du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Indices de référence

L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada mesure le rendement attribuable aux bons du Trésor à 91 jours qui sont émis et garantis par le gouvernement canadien. L'indice est composé de bons du Trésor à court terme, des instruments du marché monétaire généralement considérés comme des équivalents de trésorerie non risqués. Le fonds était fortement exposé aux actions, aux titres à revenu fixe et aux produits de base en raison de ses dérivés, et les placements dans le fonds ne sont pas sans risque.

Le fonds a recours à l'indice 60 % indice MSCI Monde (monnaie locale)/40 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD) pour évaluer les risques. Cet indice mixte est composé à 60 % de l'indice MSCI Monde (monnaie locale) et à 40 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD).

Bien que le fonds ait recours à ces indices pour établir des comparaisons du rendement à long terme et pour évaluer les risques, il n'est pas géré en fonction de la composition des indices. Par conséquent, le fonds peut connaître des périodes pendant lesquelles son rendement diffère de celui de ces indices. Veuillez vous reporter à la section Résultats d'exploitation du présent rapport pour une analyse des résultats récents.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous compare les rendements annuels composés des titres de série F et de série I aux rendements en dollars canadiens des indices de référence du fonds pour les périodes indiquées closes le 30 juin 2024.

	Depuis la date de lancement [†]	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Série F (%)	3,23		2,74	-1,55	7,42
Série I (%)	S.O.	4,59	4,04	-0,28	8,87
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (%)	♦♦	1,52	2,18	3,06	5,13
Indice 60 % indice MSCI Monde (monnaie locale)/40 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD) (%)	♦♦	7,04	7,55	4,31	13,93

♦♦ Rendement de l'indice de référence à compter de la date de lancement des séries du fonds créées depuis moins de 10 ans.	Série F	Série I
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (%)	1,93	S.O.
Indice 60 % indice MSCI Monde (monnaie locale)/40 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD) (%)	7,32	S.O.

[†] Rendement à compter de la date de lancement de chaque série créée depuis moins de 10 ans.

Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2024

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le fonds. Pour les trimestres au cours desquels aucun rapport annuel ou semestriel n'est publié, une mise à jour peut être obtenue sur [invesco.com/ca](https://www.invesco.com/ca). Les demandes d'informations supplémentaires peuvent être adressées à reactionscanada@invesco.com ou par téléphone au 1.800.200.5376.

25 principaux titres*

	Titre/émetteur	% de la valeur liquidative
1.	Bons du Trésor du Canada	61,03 %
2.	Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	30,79 %
3.	Contrats à terme normalisés sur gilts, position acheteur	9,84 %
4.	Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans	9,07 %
5.	Contrats à terme normalisés mini sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	8,85 %
6.	Contrats à terme normalisés sur obligations canadiennes à 10 ans	8,75 %
7.	Trésorerie et équivalents de trésorerie ^o	8,56 %
8.	Contrats à terme normalisés Euro-BUND	8,43 %
9.	Contrats à terme normalisés sur l'indice Topix Tokyo Price Index	6,97 %
10.	Contrats à terme normalisés E-mini Micro sur l'indice S&P 500	6,51 %
11.	Contrats à terme normalisés E-Mini sur l'indice S&P 500	5,51 %
12.	Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis	4,72 %
13.	Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz	4,67 %
14.	Contrats à terme normalisés sur l'indice Dow Jones Eurostoxx 50	4,21 %
15.	Contrats à terme normalisés sur l'indice FTSE 100	4,14 %
16.	Contrats à terme normalisés E-Mini sur l'indice Russell 2000	4,12 %
17.	Contrats à terme normalisés sur l'aluminium de première fusion à la LME	3,73 %
18.	Contrats à terme normalisés sur l'argent	2,95 %
19.	Contrats à terme normalisés sur le cuivre à la COMEX	2,22 %
20.	Contrats à terme normalisés sur le diesel à très faible teneur en soufre de New York Harbour	2,14 %
21.	Contrats à terme normalisés sur l'essence RBOB	2,10 %
22.	Contrats à terme normalisés sur la farine de soja	2,01 %
23.	Contrats à terme normalisés sur le sucre n° 11	1,84 %
24.	Contrats à terme normalisés sur le café, cat. C	1,70 %
25.	Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut Brent	1,65 %
Pourcentage total des principaux titres en portefeuille		206,51 %

Répartition par catégorie d'actifs**

Placements à court terme	61,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire ^o	39,35 %
Contrats à terme normalisés sur actions, position acheteur	0,22 %
Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe, position acheteur	0,07 %
Contrats à terme normalisés sur produits de base, position acheteur	-0,67 %
Total de la répartition par catégorie d'actifs	100,00 %

* Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à la valeur notionnelle, qui correspond à l'exposition maximale à l'actif sous-jacent de ces dérivés aux fins de l'établissement des 25 principaux titres du fonds. Les placements du fonds dans des bons du Trésor du Canada et dans le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, peuvent être cédés en garantie des dérivés du fonds.

** Les gains et les pertes latents tiennent compte des contrats à terme normalisés aux fins de la répartition de l'actif du fonds entre les catégories d'actifs. La ventilation des contrats à terme normalisés, en fonction de leur valeur notionnelle, qui correspond à l'exposition économique, se présente comme suit : 32,37 % pour les contrats à terme normalisés sur produits de base, 31,46 % pour les contrats à terme normalisés sur actions et 49,65 % pour les contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe.

^o La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des montants libellés en dollars canadiens et en devises, de la trésorerie soumise à des restrictions, ainsi que les titres de créance échéant à moins de 90 jours de la date d'acquisition.

Au sujet d'Invesco Ltd.

Invesco Ltd. (NYSE : IVZ) est une société de gestion d'actifs indépendante mondiale dont la mission est de mettre son expérience en placement au service de tous pour les aider à vivre pleinement leur vie. Nos équipes de placement se distinguent en offrant une vaste gamme d'investissements actifs, passifs et alternatifs. Pour de plus amples informations, visitez le site Web **[invesco.com](https://www.invesco.com)**.



Pour nous joindre

Invesco

120, rue Bloor Est, bureau 700
Toronto (Ontario) M4W 1B7

Téléphone : 1.800.200.5376
Télécopieur : 1.800.631.7008

reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds et les états financiers du fonds seront disponibles en ligne à **invesco.com/ca** ou à **sedarplus.ca**. Pour toute question, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 1.800.200.5376 ou par courriel à reactionscanada@invesco.com.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

* Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2024

SRMBRAPF(08/24) 4910

